

Québec français



La littérature intime au Québec Modes et classification

Françoise van Roey

Number 63, October 1986

La littérature intime au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45560ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

van Roey, F. (1986). La littérature intime au Québec : modes et classification. *Québec français*, (63), 22–24.

DOSSIER *la littérature intime*

modes et classification

1. Le phénomène «intimiste»

Depuis les années soixante-dix, les travaux concernant la littérature intime se multiplient, preuve de l'importance de ce type d'écrits à l'heure actuelle. À tel point que l'on parle d'un genre littéraire, même si les catalogues des bibliothèques n'en tiennent pas compte. D'où les difficultés de repérage que rencontrent les chercheurs.

Si l'on veut avoir une idée de l'importance du phénomène «littérature intime ou personnelle» aujourd'hui, il suffit de jeter un coup d'œil sur les collections que les diverses maisons d'édition consacrent aux récits de vies. L'une des plus célèbres se publie chez Robert Laffont sous le titre de «vécu». Dans la même veine, on trouve ainsi au Québec la collection «Vies et Mémoires» chez Leméac, «Témoignages» chez La Presse, «Témoins et Témoignages» chez Boréal Express, pour n'en nommer que quelques-unes.

Cette notion de témoignage suggérée par les titres de collections est, en effet, une des justifications que se donnent les auteurs de nombreux récits. Elle pourrait presque servir de point de repère permettant d'identifier, dès le départ, l'œuvre d'un profane de l'écriture, par opposition à celle de l'écrivain chevronné. En effet, lorsqu'un simple particulier entreprend de raconter sa vie, c'est dans le but de servir d'exemple. Pour lui, il n'y a pas de gratuité dans l'acte d'écriture. Mais l'écrivain, pour qui l'écriture constitue pratiquement une raison de vivre, ne se sent pas obligé de justifier chacune de ses œuvres. Tout au plus peut-il être, un jour, tenté d'expliquer comment il en est arrivé à écrire; c'est là qu'on se retrouve en pleine écriture autobiographique.

Quant à tous les autres qui désirent raconter leur vie parce qu'elle est soit exemplaire, soit représentative d'une époque, ils soulèvent un intérêt autant — sinon plus — sociologique que litté-

françoise van roey

raire. Et pour qui s'intéresse à ce type d'écrits, le glissement est fréquent, vu notamment l'abondance de la production. C'est ainsi que l'on voit Philippe Lejeune, le critique français qui a (re)lancé l'intérêt actuel pour la littérature intime avec ses ouvrages successifs consacrés à l'autobiographie¹, se diriger vers l'étude des autobiographies de petites gens, et même de récits de vie faits oralement, à la radio ou à la télévision².

En négligeant tous ces récits, le critique court le risque de se voir considéré comme élitiste et d'avoir à définir la notion de «texte littéraire», ce qui le conduit dans un débat presque sans fin. Il est toutefois impossible de tenir compte de l'ensemble des récits définis plus haut. Peu d'entre eux d'ailleurs méritent une analyse approfondie; c'est l'ampleur du phénomène qui vaut d'être signalée. Car, en règle générale, ces récits relatent soit une vie qui fut difficile par suite d'un ou de malheurs subis parmi lesquels la maladie joue un rôle dominant, soit une

vie typique — on raconte alors la vie traditionnelle à une époque et à un endroit donnés —, ce que j'ai déjà qualifié de «souvenirs collectifs» puisqu'ils sont communs à toute une génération³. Ce genre de textes prolifère encore largement aujourd'hui, en raison de l'intérêt marqué des sociologues pour ces rappels de la vie d'autrefois, les chroniques familiales ou autres; grâce également à divers concours proposés aux personnes du troisième âge, concours que se disputent surtout des auteurs féminins.

À l'opposé de ces textes qui reflètent l'image de la famille traditionnelle et des mœurs d'autrefois, certaines maisons d'édition se spécialisent dans les récits de vies célèbres par leur aspect plus ou moins scandaleux, voire nettement pornographique. Laissons cela aux amateurs, pour nous consacrer aux textes dont la qualité littéraire est plus évidente.

2. Les genres (ou sous-genres) de la littérature intime

Les récits de vie peuvent adopter des formes et des points de vue variables; c'est pourquoi on tend à les classer en catégories. La plus ancienne de ces catégories est celle des *mémoires* dont



au Québec

l'origine remonte à l'antiquité. Dans les mémoires, la vie de l'auteur est certes racontée mais elle n'est pas l'unique centre d'intérêt du récit; parfois même son importance est fort secondaire. Ce qui domine, c'est le regard que porte l'auteur sur l'époque où il vit, les gens qu'il côtoie, les événements auxquels il participe ou dont il est le témoin. Ce regard peut être celui d'un profane curieux d'expériences et dont le point de vue est plus ou moins objectif. Mais il peut s'agir aussi d'un spécialiste en la matière, qui se pose alors en connaisseur. C'est ici toutefois que le lecteur se montrera le plus circonspect, car l'ouvrage peut facilement, dans ce cas, devenir un plaidoyer en faveur de son auteur⁴.

Si le récit ne rapporte qu'une courte période de la vie de l'auteur ou — le cas est plus fréquent — s'il est constitué d'événements regroupés selon un ordre thématique et non plus chronologique, s'il n'y a aucun souci de reconstruction d'unité entre les épisodes racontés, on se trouve en présence d'un volume de *souvenirs*. C'est le genre de littérature intime le plus facile à rédiger, parce que l'auteur n'y prétend à rien d'autre qu'à écrire ce qui surgit à sa mémoire, sans y ajouter le souci d'explications ou de justifications.

Par contre, lorsque l'auteur prend sa propre vie comme centre d'intérêt unique du récit et qu'il tente, par la narration qu'il en fait, d'en saisir le sens et l'unité, l'œuvre prend le nom d'*autobiographie*⁵. Des diverses formes que peut revêtir l'écriture intime, c'est la plus exigeante pour son auteur. Ce dernier doit reconstruire sa vie, en mettant au jour les relations de cause à effet qui ont fait de lui la personne qu'il est, au moment de l'écriture. Si le résultat de cette recherche soulève une profonde culpabilité, l'autobiographie revêt cette forme particulière que l'on nomme *confession*, puisque son contenu est constitué de l'aveu des erreurs, voire des crimes que l'auteur se reproche.

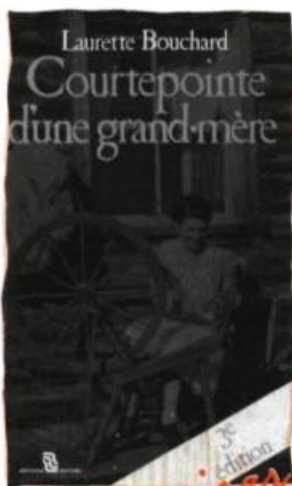
Outre les récits de vie qui se présentent sous les trois formes définies ci-dessus, il faut aussi mentionner le *journal intime* qui se distingue nettement des genres précédents, parce qu'il est une œuvre à forme non achevée. Il s'écrit au jour le jour, à l'intention de son seul auteur qui y note ses faits et gestes, pensées et émotions. Cette définition élimine, au départ, toute intention de publication. On sait toutefois que cette intention de départ n'est pas toujours respectée. À la limite même, on a vu des écrivains rédiger un journal sur commande, pour dif-

fusion sur les ondes⁶. Lorsqu'on respecte la définition initiale du genre, on se trouve devant le type d'écrit le plus intime qui soit, puisqu'on peut tout se dire à soi-même. Cela suppose aussi que les soucis de style peuvent être négligés, puisque personne ne sera appelé à lire le contenu du journal.

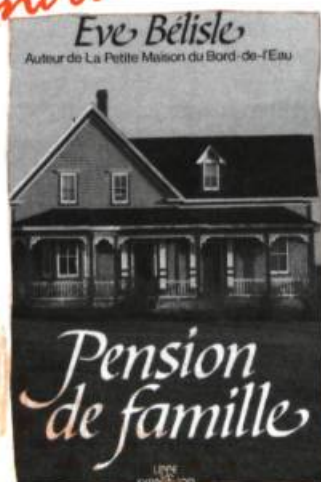
3. La littérature intime au Québec

Au Québec, les divers genres sont fort bien représentés. Au chapitre des mémoires, la place de choix est occupée par les politiciens. Toutes les œuvres de cette catégorie ne sont pas forcément passionnantes, loin de là, pour la bonne raison que l'auteur est souvent un politicien mineur. Lorsque paraîtront les mémoires que prépare actuellement l'ancien premier ministre René Lévesque, ce seront les premiers émanant d'un chef d'État. L'homme politique qui raconte sa carrière est fortement tenté de faire soit l'apologie de son parti, soit la justification de ses propres faits et gestes, quitte à se glorifier naïvement des honneurs reçus⁷. Bien rares sont les auteurs qui ont su montrer l'évolution du pays à une époque donnée et garder un sens critique quant aux gestes qui furent posés. En général, les analystes objectifs de l'actualité ne sont pas des politiciens, mais des journalistes ou des hauts fonctionnaires, comme Guy Frégault avec *Chronique des années perdues*. À cette banalité assez générale échappent toutefois les trois volumes des mémoires de Georges-Émile Lapalme⁸ qui dirigea le parti libéral du Québec durant le « règne » de Duplessis, pour devenir ensuite ministre dans l'équipe de Jean Lesage qui le remplaça à la tête du parti libéral. Ces mémoires font aussi office d'autobiographie, Lapalme accordant beaucoup de place à ses sentiments personnels dans sa description d'une carrière qui lui apporta son lot de déceptions et de souffrances. L'auteur est, de plus, doté de réelles qualités d'écrivain qui font parfois cruellement défaut à ses collègues.

Au Québec, les mémoires sont généralement consacrés à une profession. C'est ainsi qu'on y trouve des auteurs qui sont religieux, médecins, artistes⁹ ou universitaires parmi lesquels il faut citer Lionel Groulx dont *Mes mémoires* restent une



souvenirs



mémoires

œuvre inégalée, ne fût-ce que par sa dimension. La vie privée fournit aussi matière à des mémoires dont les plus charmants demeurent ceux de Robert de Roquebrune¹⁰ qui raconte le Québec de la grande bourgeoisie du début du siècle.

Les ouvrages de souvenirs sont légion. Je me contenterai ici de signaler les thèmes les plus fréquemment manifestés dans le genre. On y retrouve la profession, traitée de façon plus fragmentaire que dans les mémoires, les souvenirs de guerre, tout comme les récits de missionnaires ou de médecins de campagne, à la manière d'Edmond Grignon (*En guettant les ours*). Les volumes les plus agréables sont les souvenirs d'enfance. Aucun auteur ne peut traiter cette période de sa vie avec indifférence, tout au plus peut-elle rejoindre le souvenir collectif. Certains mémoires et autobiographies lui consacrent une place importante. Parmi les parutions récentes, on peut signaler le charmant récit de la comédienne Monique Leyrac, *Mon enfance à Rosemont*, ou le texte controversé de Denise Bombardier, *Une enfance à l'eau bénite*, manifestement destiné à un public non québécois.

Si l'on fait exception des confessions et récits de victimes, l'autobiographie, plus que tout autre genre, regroupe les écrivains chevronnés. C'est souvent la découverte de la vocation professionnelle qui est le sujet de l'autobiographie, comme chez Félix Leclerc¹¹, Jean-Paul Desbiens¹² ou Pierre Vallières¹³. Pour un écrivain, c'est son accession à la littérature, ou plutôt à l'écriture. Ce thème remplit *Souvenirs en lignes brisées* de Jean-E. Racine ou le *Journal dénoué* de Fernand Ouellette, mais surtout *la Détresse et l'Enchantement* de Gabrielle Roy, œuvre qui constitue vraiment la consécration du genre. Gabrielle Roy y raconte son enfance au Manitoba, parce que cette expérience de vie est une des constituantes de sa personnalité. Elle rapporte sa détresse d'avoir à quitter ce pays pour obtenir le recul nécessaire, d'avoir à se séparer de sa mère pour acquérir son autonomie d'adulte. Cette détresse sera suivie de l'enchantement de découvrir que l'entreprise a réussi et qu'en plus sa passion pour l'écriture s'installe, lui permettant d'espérer en faire son gagne-pain. Lorsque le récit s'interrompt, la narratrice est devenue écrivain. C'est donc la découverte de la vocation qui est la trame du récit, ce qui est une des formes privilégiées du récit autobiographique chez les écrivains.

Comme certains volumes de souvenirs, les journaux publiés peuvent être des œuvres polémiques ou des témoignages. Ainsi en est-il des journaux de missionnaires. Dans ce cas, le caractère « intime » est fort mince, c'est pourquoi on qualifie

ces journaux d'externes. Lorsque c'est la vie privée qui prime, parfois dans son aspect le plus personnel, on se trouve devant le modèle du genre, le journal interne. La littérature québécoise en offre quelques beaux exemples, comme le *Journal d'Henriette Dessaulles* (Fadette), véritable journal d'adolescente, le *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallé, chez qui domine le souci d'intériorité, voire de spiritualité, dépassé toutefois sur ce point par le très célèbre *Journal* de Saint-Denys Garneau.

Écrire un journal dans le but avoué de le rendre public semble une entreprise contradictoire au genre. Cependant le résultat peut être intéressant comme ce fut le cas pour Nicole Brossard qui rédigea le sien durant deux mois à l'intention des auditeurs de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission « Journal intime ». Dans un cas comme celui-ci, on se trouve devant une œuvre davantage « écrite ». L'absence de souci de composition qui caractérise le journal tenu véritablement au jour le jour disparaît fréquemment lors du travail d'édition. La qualité du style, à quoi s'ajoute une grande sensibilité, caractérise *la Tentation de dire* de Madeleine Ouellette-Michalska, journal qui fut également lu lors de la même série à Radio-Canada.

4. L'écriture féminine

On a fréquemment tendance à croire que l'écriture intime serait le domaine privilégié des femmes. Ce n'est pas le cas. Si on les voit volontiers rédiger journaux et souvenirs, leur présence est moins marquée du côté des mémoires. À ce chapitre, il est même un secteur d'où elles sont carrément absentes, celui des mémoires politiques. L'époque de la première députée, Claire Kirkland-Casgrain, n'est pas si lointaine. Jusqu'à présent, seule une ministre péquiste a fait état de sa carrière. Dans *le Pouvoir ? Connais pas*, Lisé Payette exprime le désenchantement qui fut le sien, dans ce monde d'hommes où elle ne put jamais faire valoir les idées qui lui tenaient le plus à cœur.

Dans le champ de l'autobiographie cependant, il en va tout autrement. On les y trouve en plus grand nombre. Il est même une formule qui leur est toute particulière. Plusieurs ont, en effet, raconté leur cheminement personnel de femme, en donnant la première place à leur vie affective, même lorsqu'elles sont écrivains, comme Paule Saint-Onge dans *la Vie défigurée*. Il se pourrait qu'actuellement cette option soit moins nette, comme tendraient à le prouver deux journaux récemment parus, *le Sablier* de Louise Maheux-Forcier et *la Vie arrachée* de Michèle Mailhot. Dans l'un et l'autre cas, les malheurs de la vie privée

peuvent être surmontés parce que l'écriture arrive à les transcender.

Fortes des acquis de la révolution féministe qui les conforte dans leur spécificité, les auteures se permettent d'exprimer toute leur sensibilité, dans un type d'écriture qui s'y prête. Un bon exemple en est fourni par *la Mère des herbes*, l'autobiographie de Jovette Marchessault, où cette dernière laisse transparaître les diverses émotions qui l'agitent encore au moment de rapporter ses années d'enfance et d'adolescence. On est loin, ici, de la froide analyse psychologique. La même remarque s'applique à *la Détresse et l'Enchantement* de Gabrielle Roy, l'une des autobiographies les plus fortes de toute la littérature québécoise.

Chez les femmes, comme chez les hommes d'ailleurs, le nombre d'écrivains de qualité s'accroît constamment. L'évolution des mentalités leur permet également d'exprimer plus librement qu'autrefois la partie la plus personnelle d'eux-mêmes. Nul doute qu'à ce régime la littérature intime québécoise ne s'enrichisse prochainement de textes de grande valeur.

NOTES

- ¹ *L'Autobiographie en France*, Paris, Colin, 1971, 272 p. *Le Pacte autobiographique*, Paris, le Seuil, 1975, 341 p. *Je est un autre*, Paris, le Seuil, 1980, 316 p.
- ² « L'autobiographie de ceux qui n'écrivent pas », dans *Je est un autre*, p. 229-316.
- ³ Voir notre ouvrage *la Littérature intime au Québec, 1760-1979*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 148. Voir la bibliographie, p. 225-249.
- ⁴ Cette définition, ainsi que celles qui vont suivre, est forcément succincte. Pour plus de précisions, se reporter au volume ci-dessus.
- ⁵ Voir à ce sujet les travaux de Lejeune signalés plus haut.
- ⁶ Par exemple, Nicole BROSSARD, « Journal intime ou Voilà un manuscrit », diffusé à l'émission « Journal intime » à CBF.
- ⁷ Par exemple, Bona ARSENAULT, *Souvenirs et Confidences*, Montréal, Leméac, 1983, 288 p.
- ⁸ *Le Bruit des choses réveillées*, Montréal, Leméac, 1969, 356 p. *Le Vent de l'oubli*, 1970, 295 p. *Le Paradis du pouvoir*, 1973, 263 p.
- ⁹ Voir notamment Alfred LALIBERTÉ, *Mes souvenirs*, Montréal, Boréal Express, 1978, 270 p.
- ¹⁰ *Testament de mon enfance*, Montréal, Fides, 1958, 185 p. *Quartier Saint-Louis*, 1966, 198 p. *Cherchant mes souvenirs, 1911-1940*, 1968, 243 p.
- ¹¹ *Moi, mes souliers... Journal d'un lièvre à deux pattes*, Paris, Amiot-Dumont, 1955, 226 p.
- ¹² *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éd. du Jour, 1965, 122 p.
- ¹³ *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti pris, 1967, 402 p.